



Intervention des pompiers dans le gîte qui a pris feu à Wintzenheim (Haut-Rhin), le 9 août. SEBASTIEN BOZON/AFP

Après le drame, le recueillement et les questions

A la suite du décès de onze personnes mercredi dans un incendie à Wintzenheim, la vice-procureure de Colmar a indiqué au « Monde » que le gîte « n'était pas aux normes de sécurité pour accueillir du public »

REPORTAGE

WINTZENHEIM (HAUT-RHIN) - envoyés spéciaux

Aux hommes d'Eglise, il revenait d'essayer de trouver des paroles d'apaisement et de recueillement. Dans la grande église de Wintzenheim (Haut-Rhin), le père Albert Nouati a cherché les mots, dans la soirée du mercredi 9 août, pour tenter d'exprimer la solidarité d'un petit village alsacien, en périphérie de Colmar, face à la mort, le matin même, de onze personnes, dix adultes handicapés mentaux et un animateur, brûlés dans l'incendie d'un gîte où ils étaient venus passer des vacances. « Nous sommes là pour nous serrer les coudes dans ce moment d'épreuve. Notre silence est un cri », a expliqué le curé, main dans la main avec deux pasteurs et un représentant de la communauté juive de la région, au cours d'une cérémonie eucharistique devant plusieurs dizaines d'habitants.

Aux gendarmes et à la justice, il revient de comprendre l'enchaînement des circonstances qui ont conduit à un « drame épouvantable », comme l'a qualifié la cheffe du gouvernement, Elisabeth Borne, venue sur les lieux dans l'après-midi, accompagnée de la ministre des solidarités et des familles, Aurore Bergé.

Les questions sont nombreuses. D'abord sur l'incendie lui-même. « L'origine serait vraisemblablement pour le moment un feu qui a couvé », a indiqué Nathalie Kielwasser, la vice-procureure de Colmar, en fin de journée. La magistrate a expliqué au Monde ne pas avoir d'indications, à ce stade, sur le caractère accidentel ou criminel de l'incendie.

Embrasement rapide

Le feu a été signalé vers 6 h 30, les pompiers sont arrivés quinze minutes plus tard. Selon le lieutenant-colonel Philippe Hauwiler, les autorités ont mobilisé 80 sapeurs, quatre fourgons incendie, quatre ambulances, un poste médical avancé et trois échelles, pour tenter de circonscrire l'incendie au plus vite.

Mais les images de vidéos tournées par des voisins montrent que ce bâtiment ancien, une ferme de 1870 rénovée il y a quelques années, qui abritait vingt-huit personnes, dans deux gîtes, sur deux niveaux, s'est embrasé extrêmement rapidement, emportant l'ensemble de la charpente et de la toiture. Des témoins ont rapporté que le haut du bâtiment était totalement incendié dès 7 heures.

Les pensionnaires et accompagnateurs qui se trouvaient au rez-de-chaussée, originaires de Besançon, ont pu s'échapper à

temps. La plupart des résidents logés au premier étage, venus de Nancy, se sont trouvés piégés dans les flammes. Une jeune femme, âgée de 25 ans, est parvenue à s'échapper en sautant par une fenêtre.

« C'est un miracle, elle a entendu du bruit dans la nuit, elle a ouvert la porte de sa chambre, elle a vu les flammes, elle a cherché à réveiller les autres et a pu sauter du premier étage », témoigne Denis Renaud, président de l'association Adultes et enfants inadaptés mentaux (AEIM), dont cinq résidents suivis à l'année participaient au voyage. « Un miracle dans un océan de tristesse », ajoute, très touché, le responsable associatif : les quatre autres pensionnaires, âgés de 20 ans à 50 ans, sont décédés dans l'in-

Les premières investigations montrent que le bâtiment n'avait pas été soumis à l'examen obligatoire d'une commission de sécurité

condie. « Nous sommes une association de parents, c'est comme si j'avais perdu quatre membres de ma famille. »

Les enquêteurs cherchent à déterminer si les règles de sécurité et les conditions réglementaires d'accueil étaient respectées. Les premières investigations montrent que le bâtiment, dont les deux gîtes annonçaient une capacité d'accueil de vingt places, n'avait pas été soumis à l'examen, pourtant obligatoire, d'une commission de sécurité, comme le prévoient les textes en vigueur, dès lors qu'un établissement reçoit des visiteurs, handicapés ou non. « L'établissement n'était pas aux normes de sécurité pour accueillir du public », explique au Monde Nathalie Kielwasser. Des dispositions qui permettent de vérifier la présence de portes coupe-feu ou d'alarmes incendie, par exemple, lesquels auraient pu limiter les conséquences du drame.

A ce stade, l'enquête reste ouverte pour « recherche des causes de la mort ». Une information judiciaire pourrait être ouverte dans les prochains jours. La propriétaire du gîte, qui avait prévenu les pompiers, a été entendue mercredi comme témoin par les gendarmes.

L'enquête se penchera également sur la prise en charge des pensionnaires handicapés à l'intérieur du site. Les gendarmes vérifieront notamment si des chambres ou le bâtiment ont pu être fermés à clé au moment du coucher et rendre ainsi la fuite plus difficile. Les enquêteurs vont aussi examiner sur les conditions d'organisation du séjour. Les participants étaient atteints de handicap mental léger, pris en charge par des associations spécialisées tout au long de l'année. Une partie d'entre eux étaient sous tutelle. « Partir ainsi, c'est un moment de répit pour les familles, c'est un moment de vacances pour les résidents. On a fait appel à un prestataire qui nous a donné des garanties, qui a rempli un cahier des charges », souligne Denis Renaud, le président de l'AEIM, structure qui s'occupe de 2500 personnes en Meurthe-et-Moselle.

Les associations présélectionnent des voyagistes, les résidents choisissent des destinations en fonction de leurs envies et de

« Oxygène est une agence [de voyages] reconnue pour son sérieux »

MATHEU KLEIN
maire de Nancy

leur degré d'autonomie. Pour ces vacances, les adultes handicapés n'étaient pas accompagnés de leurs intervenants habituels mais suivis par des animateurs missionnés par les deux agences de voyages organisatrices.

Oxygène vacances adaptées, une société installée à Nancy depuis quatre ans, détenue par un ancien organisateur de voyages sportifs, avait réservé le gîte au premier étage. Sa direction n'a pas souhaité répondre aux questions du Monde. « C'est une agence avec laquelle ces associations travaillent depuis longtemps, reconnue pour son sérieux », relève toutefois Mathieu Klein, le maire de Nancy, après avoir exprimé sa solidarité avec les victimes.

Moyens de contrôle réduits

Le catalogue promettait des vacances « sensations garanties » pour le séjour à Wintzenheim. Avec promenade dans les vieilles villes de Strasbourg et de Colmar, journée dans un parc d'attractions, initiation au « wakeboard », promenades en barque, balade à Munster, visite du château du Haut-Koenigsbourg, etc. Le séjour en question s'adressait à des adultes handicapés, « dynamiques » et « peu fatigables », selon la présentation commerciale. « Ce sont des profils avec une relative autonomie qui ont besoin d'un encadrement léger », confirme le président de l'AEIM.

L'agence indiquait que les participants devaient être capables de monter et descendre les escaliers seuls – notamment pour rejoindre les chambres situées sur une mezzanine en bois installée au premier étage. L'encadrement annoncé était d'un responsable et de deux animateurs pour un groupe composé au maximum de douze personnes. L'agence Oxygène met en avant des « hé-

bergements adaptés », « une organisation en gestion libre » et des « groupes restreints ».

Mais le profil des accompagnateurs n'était pas particulièrement exigeant. Sur ses offres d'emploi pour cet été, la société indiquait ainsi rechercher des étudiants, des néo-retraités, des retraités, des salariés à temps partiel, avec comme seule obligation le fait d'être titulaire du permis de conduire depuis plus d'un an. Une formation au secourisme « est un plus », ajoutait l'annonce en précisant toutefois qu'« une expérience dans le milieu du handicap » était « vivement recommandée ». La mission de trois semaines pouvait être rémunérée « jusqu'à 1 680 euros brut ».

Ces séjours sont financés par les associations et les familles, selon leurs situations. Mais les moyens de contrôle effectif sont réduits. D'autant que les vacances sont choisies sur catalogue plusieurs mois à l'avance, dès mars cette année.

« C'est tout le problème de ce secteur, reconnaît une source officielle, en réclamant l'anonymat, à l'issue de la visite du bâtiment détruit avec Elisabeth Borne. Il y a plein de structures, d'associations, d'entreprises et des contrôles trop peu nombreux. » Le séjour était facturé 2 689 euros pour trois semaines pour les voyageurs venus de Nancy et 3 230 euros pour la même durée pour ceux arrivés de Besançon.

Une cellule de soutien psychologique a été mise en place à Wintzenheim pour les familles des victimes, accueillies dans une salle municipale à l'abri des caméras de télévision et des curieux. Dans l'église, le père Albert Nouati a suggéré de ne pas trop penser à la « panique », à « l'angoisse » des pensionnaires handicapés lorsque le feu s'est déclaré et qu'ils se sont retrouvés piégés jusqu'à la mort au premier étage. « Aux familles éplorées, nous le savons tous, nous pensons le savoir, que c'est dur d'accepter le handicap d'un enfant ! Mais c'est encore plus terrible de voir sa vie finir ainsi », a-t-il reconnu, appelant à la solidarité et à l'amour face à l'horreur. ■

LUC BRONNER
ET STÉPHANIE WENGER